

Les maisons d'hébergement un lieu d'accueil, d'écoute et de sécurité pour les femmes du monde!

Aucune femme, ne le dira-t-on jamais assez, est à l'abri de la violence conjugale. Elle sévit dans toutes les cultures et touche les femmes de tous les groupes sociaux, de tous les âges, de tous les niveaux d'éducation, tous les statuts et de toutes les trajectoires de vie. Non seulement les femmes immigrantes et issues de communautés ethnoculturelles ne sont pas épargnées par ce problème social, mais leur quotidien est alourdi par la présence de multiples difficultés qui leur sont propres. Ces difficultés peuvent être liées tant à la trajectoire de migration qu'à l'adaptation et l'intégration dans la société d'accueil.

Mais avant d'aller plus loin, il faut bien comprendre le sens des mots !!! Les femmes dites «immigrantes» ou «résidentes permanentes», sont les femmes nées à l'étranger ayant fait une demande pour s'établir au Canada. Les femmes dites «ressortissantes étrangères» sont celles qui, pour diverses raisons, s'installent temporairement au Canada. Finalement, les «femmes issues de communautés ethnoculturelles» sont des femmes, nées ici ou à l'étranger, dont les intérêts, les valeurs, la perception de leur identité ainsi que leur héritage lié à l'émigration sont partagés avec d'autres membres d'un groupe¹.

Quand la discrimination et la violence composent le quotidien

À prime abord, immigrer ou être issue d'une communauté ethnoculturelle constitue un facteur déterminant de discrimination et d'exclusion. Les femmes, parce qu'elles sont femmes, peuvent vivre de la violence et de la discrimination dans différentes sphères de leur vie. Mais pour les femmes immigrantes et issues de communautés ethnoculturelles, le racisme s'ajoutera au sexisme. Celles-ci peuvent, en plus d'être discriminées en raison de leur sexe, l'être en lien avec leur origine ethnique, leur religion, leur instruction, leur difficulté de communiquer en français ou en anglais. De plus, les attitudes hostiles de la population d'accueil et les lois et procédures d'immigration, peuvent transformer leur quotidien, en véritable enchaînement d'épreuves, qui au bout du compte les épuisent et affectent leurs enfants.

Outre la discrimination, plusieurs de ces femmes peuvent être plus vulnérables face à la violence, notamment les «ressortissantes étrangères», parce qu'elles n'ont pas accès à l'ensemble des services et des ressources d'aide.² Par ailleurs, le «parrainage» renforce la dépendance économique et légale des femmes face à leur conjoint ou fiancé, lorsque celui-ci se porte garant d'elle. Ces contextes d'immigration, dans bien des cas, placent les femmes dans des situations où elles sont plus à risque d'être victimes de violence sous toutes ses formes, allant du chantage, aux menaces, à l'isolement, au climat de terreur en passant par la prostitution forcée, la violence verbale, sexuelle et physique .

Que la violence ait débutée avant, pendant ou après l'émigration, celle-ci est, peu importe la culture, l'expression du désir du conjoint de maintenir le contrôle et de préserver les privilèges obtenus grâce au rapport de force. Les références culturelles, les difficultés de communiquer, l'isolement, les tabous, la peur du rejet de la communauté d'origine, la méconnaissance des ressources, la crainte d'être jugées et la méfiance à l'égard des corps

¹ PONTELM et I.DEMCZUK, Répondre aux besoins des femmes immigrantes et des communautés ethnoculturelles, 2007

² Idem

policiers et des autres ressources publiques peuvent agir comme des barrières maintenant les femmes en contexte de violence³.

Des services axés sur les différentes réalités des femmes

Les travailleuses des maisons d'hébergement sont sensibles aux obstacles et inquiétudes vécus par **toutes** les femmes dans leur démarche pour recevoir de l'aide. Si, comme femme violentée immigrante ou issue d'une communauté ethnoculturelle, vous éprouvez la honte, le désarroi, la culpabilité, que vous vous sentez désorientée, impuissante, effrayée et désespérée, sachez que **ce que vous ressentez rejoint en tout point le vécu de toute femme victime** et que les maisons d'hébergement sont là pour vous et vos enfants. Les maisons sont des ressources permettant le tremplin vers une vie sans violence offrant aux femmes de tous les horizons :

- un refuge sécuritaire et confidentiel
- un accueil, une écoute une attitude d'ouverture et de non-jugement
- des informations sur les droits des femmes et des enfants
- des références
- de l'accompagnement et du soutien dans les démarches
- des services de consultation pour les femmes étant ou non hébergées, des groupes de soutien
- En outre, des services d'interprète peuvent être mis en place

N'hésitez donc pas à faire appel à ces services, ils sont là pour vous !

À lire dans notre prochaine chronique

La violence conjugale est reconnue comme étant un crime contre la personne. La prochaine chronique vous proposera un survol des droits des femmes et des différentes ressources mises sur pied pour soutenir les femmes victimes.

S.O.S Violence Conjugale

1-800-363-9010

Lors d'un épisode de violence ou de menace

911

Source : Fannie Roy, agente de promotion et de prévention des Maisons d'hébergement de Laval

³ Idem

« Ce projet a été réalisé par les trois Maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale de Laval. Sa réalisation a été rendue possible grâce au financement de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval. »